

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vol. II. SEPTEMBRE 1914. No 7.

ABONNEMENTS ET REDACTION :

Chambre 14, Monument National,
Boul. St-Laurent, Montréal. Tél. Main 7122.
Heures de Bureau de 9 h a.m. à 1 h p.m.

SOCIETES FEDEREES

REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE

Les dames patronnesses des oeuvres suivantes :

Institution des Sourdes-
Muettes,
Crèche de la Miséricorde,
Nazareth,
Hôpital Notre-Dame,
Hospice St-Vincent de Paul,
Hôpital Ste-Justine,
La Providence et
Les Incurables.
Fédération paroissiale de
l'Enfant Jésus,
Fédération paroissiale du
Très Saint Nom de Jésus
de Maisonneuve,
Fédération paroissiale de
Saint Henri,
Fédération paroissiale de St-
Jean-Baptiste,
Fédération paroissiale de St-
Vincent-de-Paul.

Cercle des demoiselles de St-
Pierre,
Cour de l'Immaculée Con-
ception,
Le Foyer,
Patronage d'Youville,
Les Ecoles ménagères,
Cercle d'Etudes Notre-
Dame,
Association des Institutrices
catholiques,
Association des employées
de manufacture,
Association des employées
de magasin,
Association des employées
de bureau,
Association des femmes d'af-
faires,
L'Assistance Maternelle,



Entre nous... ..*Marie-J. Gerin.*
La femme doit-elle travailler... ..*J. Zamanski.*
Le rôle de la femme dans l'exode rural... ..
... ..*M. H. Picard.*
Lettre à mon amie... ..*Marie-Claire.*
Simple Bon Sens... ..*Danielle Aubry.*
Soyez savante... ..*Justine Hardel.*
Soir d'été... ..*Marientob.*
Le Lampe du Sanctuaire... ..*V. M. B.*
L'Isolée... ..*Jacqueline.*
La Ligue patriotique des Françaises... ..
... ..*Berthe Dalys.*
Notre Courrier. — Chronique des œuvres.
Bibliographie. — Revue des revues.

—*— ENTRE NOUS *—

La mort de notre vénéré pape Pie X a été pour nous un deuil particulièrement profond. Vous savez toutes, Mesdames, combien le Très Saint Père a encouragé, béni les œuvres sociales, les œuvres féminines et la nôtre en particulier. Il y voyait les instruments d'une grande régénération, lui dont le règne se résume dans cette seule pensée de tout restaurer dans le Christ. Aussi à l'approche des effroyables mêlées qui sont comme un défi à toutes les prédications chrétiennes son cœur s'est brisé....

En nous agenouillant auprès de cette sainte figure dont l'ardent désir fut le règne pacifique du Christ-roi, nous comprenons bien la vérité de cette phrase qui semble avoir été écrite avec l'acier d'une épée : "La guerre c'est l'enfer."

Oui, au delà de toutes les horreurs physiques et sociales, ce mot prend une signification littérale si l'on considère les luttes presque déicides qui mettent en présence des chrétiens, des membres d'un même Christ, des temples de Dieu. Aux temps reculé de l'antiquité, quand l'idolâtrie impuissante à défendre les humains contre les puissances de l'enfer ne pouvaient opposer aucune barrière à la brutalité des peuples, nous ne sommes pas surpris de constater les ravages du fléau infernal. Mais qu'il apparaisse après vingt siècles de Christianisme, voilà ce qui peut nous étonner. Il y a quelque temps, un journal quelconque publiait cyniquement le passage où Jules César rend hommage à la bravoure des Belges contre les Germains. Or, les termes du texte peuvent si bien s'appliquer à nos luttes actuelles que c'est à se demander si nous sommes moins barbares qu'autrefois....

Un fait cependant doit nous rassurer, fait auquel nous sommes si bien préparés, qu'il nous paraît banal, mais que l'antiquité n'eût pas même soupçonné, c'est la levée de dévouement qui accompagne la sombre catastrophe d'aujourd'hui. Aussitôt la guerre déclarée, des femmes s'en vont sur les champs de batailles recueillir les malheureux blessés, des hôpitaux se fondent et le pays tout entier travaille directement ou indirectement au soulagement des souffrances sans nombre qui vont gormer. On se préoccupe encore des familles sans soutien, des foyers désolés. Nous sommes loin de "Vae victis romain"; ce

n'est pas en vain que le Christ a soufflé sur le monde. Si les institutions et les mœurs ne sont pas encore complètement transformées, néanmoins les couches profondes de notre humanité sont atteintes : elles renferment un levain nouveau. Et comme sainte Catherine de Sienne, au milieu des sanglantes épopées de son siècle, nous devons croire et espérer que "Le Fils de Dieu prit notre humanité pour faire une grande paix."

Quel que soit le temps où triomphera cette paix entrevue, nous avons à n'en pas douter le devoir d'en avancer le jour. Et il semble, mesdames, que ce devoir nous soit tout particulièrement dévolu. Les hommes doivent par loyauté, pour obéir à l'autorité établie, pour défendre la patrie menacée s'enrôler sous les drapeaux. Mais notre mission à nous est toute de douceur et d'apaisement. C'est notre privilège de pouvoir peut être compenser sur une surabondance de charité les méfaits de la haine.

Mais pallier le mal ne suffit pas, il nous incombe aussi d'en prévenir l'éclosion. Car si la guerre à l'instant où elle éclate est fatale, inévitable à cause des événements qui l'ont nécessitée, nous pouvons en agissant sur ces événements orienter la vie d'une nation vers la paix. Cette ambition vous fait peut-être sourire, mais dites-moi, est-ce que les peuples ne passent pas tous sur nos genoux? C'est nous qui mouloons entre nos mains les jeunes âmes qui seront demain les forces vives de la nation. Oh! il ne s'agit pas de mettre entre elles la crainte de la mort et le désir d'une paix identique à la torpeur. Il s'agit d'y allumer l'amour divin qui seul éclaire la valeur de tous nos intérêts terrestres et nous permet d'user des biens de ce monde selon la justice, il faut y attiser la véritable charité chrétienne envers la prochain, y déposer la source intarissable des vertus qui font les héros, et qui entretiennent la vitalité d'une race.

C'est encore nous acheminer vers la paix que d'aider au rétablissement de la justice. Car la justice satisfaite entraîne un état d'équilibre et d'harmonie inaccessible aux dissensions. Pour accomplir cette justice tant désirée et si peu souvent atteinte, nous ne saurions trouver de meilleure règle que celle-là même renfermée dans notre devise : "Vers la justice par la charité."

Au contraire des fausses maximes qui spéculent sur des réactions économiques et cherchent à définir la justice par des formules mathématiques, la charité veut connaître le prochain, elle nous fait prendre conscience de ses besoins, nous le fait aimer et nous rend ingénieuses pour lui procurer tous les biens matériels, intellectuels ou moraux dont il peut jouir. N'est-ce pas là, mesdames, tout le programme de nos œuvres sociales dont le but est de rapprocher les individus et les classes afin que se connaissant mieux, elles s'aiment davantage et s'unissent dans la recherche des biens qui nous aident à atteindre notre fin? Ces œuvres sont donc éminemment ouvrières de paix, je dirais même en ces temps de guerre qu'elles en sont les plus puissants engins.

Tandis que des vies humaines s'offrent en sacrifice sanglant à la patrie, notre devoir à nous, mesdames, est donc de nous enrôler généreusement dans la grande armée de la paix qui réclame plus que jamais nos dévouements. Nous prêterons largement notre concours aux œuvres militaires qui se fondent partout, soit pour le soulagement des soldats ou des familles abandonnées. Nous nous efforcrons de remplir plus scrupuleusement notre tâche si délicate d'éducatrices. Nous n'hésiterons pas à promouvoir les œuvres sociales qui nous sollicitent et ainsi nous pourrions avoir la certitude de travailler efficacement à la réalisation du désir exprimé par notre regretté Pontige, que Dieu "fasse disparaître les causes de la guerre."

Et le même sentiment qui faisait dire à la sainte de Sienne "Pour la paix, si je le pouvais, je donnerais mille fois ma vie" nous la fera vivre dans toute la plénitude de de l'amour de Dieu qui embrasse suréminemment celui des créatures et constitue la vie sociale.

Marie-J. Gérin.

La Femme doit-elle Travailler ?

Le développement industriel du dernier siècle a provoqué un accroissement considérable de la main d'œuvre féminine. Les dernières statistiques nous révèlent qu'il existe en France trois millions de femmes recevant un salaire. Si nous comptons encore celles qui sont à la tête d'un commerce; les fermières, les femmes de lettres, les femmes artistes, nous arrivons à un chiffre de sept millions et demi de femmes adonnées au travail, contre treize millions de travailleurs, soit 39%, un tiers de l'armée du travail est constitué par la femme.

Tous les genres de travaux, en dehors même des travaux proprement féminins, ont été abordés par elle, depuis les professions libérales, les services publics et les emplois de bureau jusqu'aux labours réputés les moins féminins, forges, métallurgie, briqueterie, poterie, sciage de bois, verrerie, plâtrerie, voire terrassement et maçonnerie. Le travail industriel retient à l'usine, à l'atelier ou à domicile deux millions et demi d'ouvrières.

Cet afflux sans discernement vers le travail industrialisé, les exigences de la concurrence aidant, ne pouvait s'effectuer sans répercussions sur l'état physique, moral et social de la femme. De nombreux et graves abus furent relevés, les uns qui affectaient la santé ou offensaient la moralité, les autres qui compromettaient la fonction normale de la femme dans la société.

La législation a commencé d'y mettre un frein. D'aucuns ont pensé qu'il convenait soit d'interdire à la fem-

me toute occupation autre que le travail domestique, soit seulement de fermer à toute femme mariée l'usine, l'atelier, le magasin. Une législation, soit prohibitive, soit simplement protectrice, met en jeu les principes de l'activité féminine. Essayons quelques considérations sur la situation de la femme au regard du travail.

Lorsque le Créateur en suite du péché infligea au travail le caractère d'un châtement, il n'en changea pas la nature essentielle qui est d'être un moyen de subsistance, et par là, la loi du travail, inhérente à la nature humaine, demeure subordonnée à la loi de la vie. Le travail, nécessité par la constitution physique et les exigences morales de l'individu, doit entretenir la vie de celui-ci, lui permettre de développer son être presque à l'obtention de sa fin dernière.

Le devoir de fonder une famille n'a pas été imposé à chaque homme, au même titre que celui de conserver son existence et de développer son être. Le précepte: *Crescite et multiplicamini*, a été adressé à la collectivité. Mais, lorsqu'une créature humaine se l'applique, son existence désormais s'entretient et se refait à un foyer et sa faculté de travail doit s'exercer en fonction de la nouvelle circonstance qui conditionne sa vie. Le travail pourra recevoir de l'état social de celui qui l'exerce certaines modalités.

La femme, comme l'homme, a reçu la loi du travail. Mais par suite de la conformité parfaite de cette loi à la nature humaine et de son adaptation nécessaire à la condition sociale, s'il existe des différences entre la nature de la créature masculine et celle de la créature féminine d'une part, entre leurs fonctions sociales d'autre part, ces différences se retrouveront dans l'application de la loi du travail à l'homme et à la femme.

Premièrement, la nature de la femme est plus faible. Elle ne pourra donc s'appliquer à des travaux de force égale à ceux qui sollicitent l'homme. De plus, la femme a reçu de la nature des fonctions spéciales que le travail ne devra pas compromettre ni pour le présent ni pour l'avenir. Jamais, en aucun cas, ces distinctions ne devront être oubliées: elles sont *essentielles*.

Deuxièmement, sauf un vocation particulière, la femme a été placée près de l'homme. La Genèse nous dit que Dieu regarda l'homme et ne trouva pas bon qu'il fût seul. "Faisons-lui, dit-il, une aide semblable à lui." Lorsque l'homme et la femme obéissant au précepte: "Croyez et multipliez-vous" auront fondé la société domestique, ils seront au même titre fondamental. (*Adjutorium simile sibi*) les deux compagnons du même labeur, lequel est l'entretien du foyer et l'éducation des enfants. Mais ici interviennent de nouveau les différences de nature.

Cette collaboration de l'homme et de la femme réserve à chacun un rôle moral particulier. Dans le même temps qu'il infligea au travail le caractère d'une peine, Dieu confirma cette distinction. A l'homme il dit "La terre sera maudite à cause de toi; c'est par le travail pénible que tu en tireras ta nourriture"; à la femme: "Tu enfanteras des fils dans la douleur." A l'homme, le travail extérieur et la production. A la femme, l'enfantement et ses conséquences: les soins domestiques, le travail intérieur. "Par sa nature même, nous dit Léon XIII, elle est destinée aux ouvrages domestiques, ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe, et répondent mieux de leur nature à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille."

Tel est donc, sans conteste possible, le partage normal et par conséquent le partage désirable des travaux entre l'homme et la femme. Remarquons l'expression employée ici. Tout à l'heure, se trouvaient absolument exclues des travaux féminins certaines tâches incompatibles avec la nature de la femme. En ce moment, nous disons que le partage des tâches au point de vue domestique est simplement *normal, non pas essentiel*. C'est donc que la part de la femme peut être anormale, et cependant légitime et nécessaire. Voici comment :

La femme est, dans la tâche familiale, l'aide de l'homme. Si, dans sa fonction normale, l'homme fait défaut en tout ou en partie, la fin et les nécessités de la famille n'en restent pas moins les mêmes; les devoirs de la société domestique restent indivisibles. L'aide doit alors, à elle seule, y faire face. Elle devient suppléante partielle ou totale de l'homme. A elle incombe alors la lourde tâche d'entretenir le foyer par ses gains et par ses soins, de nourrir matériellement les enfants et d'assurer leur éducation. Si le travail de l'homme fait défaut totalement, la femme devra chercher au dehors le pain matériel que le travail de l'homme ne procure plus. Si le travail de l'homme fait seulement en partie défaut, s'il n'apporte au ménage que des ressources insuffisantes, la femme devra en chercher la complément dans un travail extérieur. Enfin, alors même qu'il n'y aurait pas urgente nécessité, si la femme croit pouvoir améliorer par son travail le budget familial, elle le peut encore.

Mais conjointement à ce travail, pour rester dans l'ordre de la Providence, elle devra encore maintenir, par sa constante vigilance, l'unité de ce foyer qu'elle soutient de son travail et, ne se contentant pas d'alimenter ses enfants, les surveiller, les élever. En aucun cas, l'accomplissement d'un devoir ne la libérerait des autres.

Tels sont les principes que nous croyons pouvoir poser en conformité avec notre doctrine religieuse et sa morale, et que nous résumons ainsi :

La femme doit travailler.

Son travail, susceptible de modalités diverses suivant les circonstances doit être organisé de manière qu'en tout état de cause, elle puisse assurer l'entretien du foyer domestique.

Il s'agit maintenant de voir quelles modalités impose au travail de la femme l'état social et économique contemporain.

La femme, avons-nous dit, se livre de plus en plus au travail industriel. Quelques réflexions nous convaincront que la femme est obligée à ce travail :

1. Par les besoins grandissants de la vie ;
2. Par l'évolution industrielle elle-même.

1. La femme est obligée au travail industriel par les besoins grandissants de la vie.

Les statistiques nous mettent en présence d'un double fait : la hausse constante du coût de la vie, d'une part, la hausse également constante du salaire nominal, d'autre part. Ces deux échelles correspondent-elles ? Il semble difficile de faire à cette question une réponse absolue, on s'accorde bien à reconnaître que le taux des salaires a augmenté pendant le XIX^e siècle dans une proportion plus grande que le taux des objets d'alimentation (environ 75% contre 40%) alors que, de leur côté, les objets manufacturés voyaient leurs prix se réduire de moitié. Si l'on s'en tenait simplement à ces chiffres, on pourrait conclure théoriquement à une plus grande facilité de l'existence.

Mais on oublierait de faire entrer en ligne de compte

des causes secondaires qui rendent la vie d'aujourd'hui en bien des cas plus difficile à assurer qu'autrefois. Les objets manufacturés offrent moins de résistance à l'usage, les chômages sont venus réduire les salaires annuels, ces dernières années les loyers ont augmenté dans des proportions considérables et des causes naturelles ont produit des renchérissements subits. Et puis, il faut le dire, la civilisation a créé pour les générations nouvelles de nouveaux besoins. Aucun de nous ne consentirait à vivre comme vivaient nos grands-pères. Ces besoins, que nous considérons comme légitimes, pourquoi refuserions-nous aux classes populaires, toutes proportions gardées d'y satisfaire ?

Mais le plus souvent, est-il question pour elles de ces accessoires que nous jugeons indispensables à la vie, hygiène, délassements, bien-être de toute sorte ? Estimerait-on qu'un salaire de cinq francs par jour, à Paris, puisse suffire à faire vivre une famille moyenne ? Si l'on répondait oui, c'est que le salaire familial existerait donc pour la moyenne des ouvriers, et nous savons bien qu'il n'existe pas, puisque nous en discutons. Et combien de salaires qui ne vont pas jusqu'à 5 francs ! Le salaire familial doit être bien souvent aujourd'hui complété par la femme quand elle le peut.

Si l'on ne trouve pas mauvais que, dans les professions libérales, l'homme, pour soutenir son labour intellectuel tout en fondant une famille, recherche chez sa compagne la dot qui l'aidera, pourquoi refuserait-on à l'ouvrier manuel le même secours ? Pour sa compagne à lui la dot c'est le métier ; voilà pourquoi la fille de l'ouvrier en apprend un et continue, après son mariage de l'exercer.

Voici, dans son texte même, la lettre d'un ouvrier de V.....

“Il y a des mères de famille qui ont quatre et même quelquefois six enfants. Comment pourraient-elles les nourrir tous si, par exemple, le père gagne 3 francs ou 3 fr. 50 ? Cette journée suffit juste pour subvenir aux besoins personnels du ménage. Donc la femme devra travailler à l'usine pour nourrir ses enfants, car il est impossible que le salaire d'un ouvrier puisse suffire à élever une famille seulement de trois enfants s'il n'a point d'avances, à moins qu'il n'ait un métier qui lui permette de faire de grasses journées.

“Voilà pourquoi la femme à l'usine, car sans cela il faudrait vivre de charité.

“Les parents doivent élever leurs enfants *sans avoir besoin de tendre la main* ; l'aumône enlève à l'ouvrier la satisfaction et l'honneur de pouvoir élever sa famille ; de plus, les enfants qui voient l'aumône rentrer à la maison en prennent l'habitude et plus tard ils ne fourniront pas la somme d'effort qu'ils pourraient donner, en comptant sur la charité, l'expérience le montre tous les jours.”

Ainsi l'on ne pensera pas que ce soit ordinairement le seul désir d'une toilette qui puisse pousser la femme vers le gain. Négligeons ici ce que l'inexpérience d'une plume ouvrière a pu donner de trop généralisateur et de trop absolu autour de la pensée. Dans cette lettre, l'accent du besoin impérieux n'est-il pas frappant, et non moins frappant l'accent de la dignité féminine et maternelle à sauvegarder dans la satisfaction de ce besoin ?

Et si, au témoignage de l'ouvrière nous avons besoin de joindre celui de l'employeur, où aller chercher des paroles plus affirmatives et plus troublantes en même temps que celles de lord Ashley, dans un de ses discours cité par Karl Marx : “M. E., fabricant, m'a fait savoir qu'il emploie exclusivement des femmes à ses métiers méca-

riques; il donne la préférence aux femmes mariées, surtout à celles qui ont une famille nombreuse, elles sont plus attentives et plus disciplinables que les femmes non mariées et de plus *sont forcées de travailler jusqu'à extinction pour se procurer les moyens de subsistance nécessaires*."

On objecte souvent que la femme pourrait, par son économie ménagère, compenser ce qu'elle tire en ressources extérieures d'un travail qui l'enlève aux soins du foyer. Il faut admettre que cet apport extérieur ne vaille pas toujours ce qu'une stricte économie et des qualités exceptionnelles pourraient procurer à l'intérieur du ménage et l'on ne peut sans doute tirer des exemples. Mais ce n'est pas sur une vertue au-dessus de la moyenne qu'il faut faire fond pour établir des règles générales.

N'est-il pas évident, au contraire, que dans un très grand nombre de cas, dans les travaux de bureau, par exemple, qui sont de plus en plus recherchés par la femme, dans la sténographie notamment, les gains féminins sont matériellement très supérieurs à ce que la présence de la femme au foyer représenterait d'économies? Pour les veuves, les femmes séparées, les femmes d'ouvriers malades, la question ne se pose même pas.

Si nous la plaçons sur le terrain des intérêts matériels, il y a bien à redouter que la famille, comme dans d'autres causes qui nous sont chères, soit battue. La nécessité pour la femme de travailler n'est plus sérieusement contestée.

(A suivre.)

J. Zamanski,
(Le Mouvement Social.)

Le rôle de la femme dans l'exode rural

Dans un faubourg de Paris, à la sortie d'une réunion de nuit où la prolongation de la grève du bâtiment avait été votée, je rencontrai un ouvrier natif du Rouergue. Il avait grandi en plein air et, depuis sa sortie du régiment, il vivait à la capitale. Ce soir-là, il était soucieux: il regagnait sa famille, où le pain devenait rare. Le souvenir du pays le hantait. Il avait un air d'abattement, de désillusion et de regret, si bien que je lui demandai à brûle-pourpoint:

—Mais enfin, pourquoi êtes-vous venu à la ville? Pourquoi avez-vous abandonné la culture?

Il eut un geste infiniment triste:

—Oh! Monsieur, ce n'est pas de ma faute, répondit-il; c'est ma femme qui l'a voulu.

Alors me revint en mémoire un propos surpris à "l'aôut", en Picardie: les blés étaient en javelles alignées par longues rangées en travers de la plaine; l'horizon s'enflammait des derniers feux du soleil couchant. Dans la cour de la ferme, entre les bâtiments centenaires isolés au milieu des champs, les moissonneurs causaient, riaient, chantaient: dame! la journée avait été chaude et on avait fort goûté à la cruche de cidre! A l'écart, deux solides gars d'une vingtaine d'années, la peau bronzée sous la flanelle largement ouverte, parlaient mariage:

—Eh bien! Albert, ce sera bientôt ton tour, j'espère? interrogea l'un d'eux.

L'interpellé hésita un instant. Sur son visage rayonnant de gaieté, un voile de mélancolie passa, puis il déclara tout net:

—Je voudrais bien, mais les filles d'ici ne veulent pas d'un cultivateur.

Hélas! c'était vrai.

Depuis, j'ai maintes fois recueilli la même plainte.— Il ya quatre ans, je la retrouvais dans une enquête que je faisais auprès d'un régiment de cuirassiers, sur les causes de la désertion des campagnes.—Elle est encore plus douloureuse, plus déchirante, dans les réponses au questionnaire sur la condition de la femme et de la jeune fille, adressé l'automne dernier par Mme de Kéranflech-Kerneze, la dévouée présidente de la section des dames, créée récemment à l'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France.

Un véritable cri de détresse s'en échappe. Des herbages côtiers aux plateaux en vignobles, le même écho s'élève suppliant, désespéré et lugubre.

Autrefois, la femme du petit propriétaire, du métayer ou de l'ouvrier, aimait le foyer de la famille; elle s'occupait de la préparation des repas, du jardinage, de la basse-cour, du petit bétail, et, à l'occasion, se rendait volontiers aux champs pour donner un coup de main. Aujourd'hui, les travaux du ménage, de la ferme et de la culture lui paraissent inférieurs. On s'y salit les mains!

Séduite par l'élégance d'anciennes amies d'enfance qui sont allées à la ville faire "la bonne à tout faire", et qui reviennent de temps à autre au pays parées des "toilettes de Madame", elle est tourmentée d'un désir de luxe. Pour le satisfaire, elle est pressée de toucher de l'argent: or, l'agriculture exige de longs efforts durs et incertains avant d'apporter un bénéfice, tandis qu'à la ville, suppose la pauvre irréfléchie, la vie est facile, les salaires réguliers, la fortune rapide, et—loin de la surveillance des parents—on est libre!

Ainsi, la jeune paysanne est en mal de la grande ville. Elle en fait part aux siens, les apitoie sur la médiocrité de leur sort, leur dépeint le séjour enchanteur des cités populeuses, et, par des menées enveloppantes, par des litanies de souffrances, elle tente l'homme d'abandonner la terre, le pousse à chercher une place quelconque de domestique, d'employé, de commis ou de petit fonctionnaire. Elle s'engage dans une maison bourgeoise, un magasin ou une brasserie. A la longue, les résistances de l'entourage faiblissent. Il se laisse convaincre, et, un beau jour, c'est le départ, la grande délivrance: on va à la ville... jouir!

Dans tous les départements, même les plus lointains, la situation est la même. Les métairies se dépeuplent. Il n'y a plus assez de bras pour les mettre en pleine valeur. Pour ceux qui restent, il y a trop de travail, on le fait mal. La maison est négligée, les enfants sont à l'abandon...

Certes, les causes de la désertion des campagnes sont nombreuses. Mais, après les avoir examinées attentivement, la conviction s'est faite en moi que la plus importante (après l'absentéisme des grands propriétaires) est due à l'action de la femme.

Qui sait même si cette action n'a pas été aussi, à l'origine, la raison de l'absentéisme?

Oui, la femme est grandement coupable. Toutefois, elle n'est pas sans excuse. On s'est beaucoup préoccupé, avec juste raison, d'accroître le rendement du sol et d'améliorer le sort de l'agriculteur-citoyen; mais, pour elle, qu'a-t-on fait? Rieu, ou presque rien. On l'a considérée comme une simple figurante de la vie sociale; elle a été délaissée. Elle ne sait pas tenir un intérieur, ni faire fructifier les dépendances, c'est entendu. Mais à

ceux qui lui en font grief elle pourrait répondre : "On ne me l'a jamais appris." z

Voilà bien où est le mal : la fille du cultivateur ne reçoit pas une instruction professionnelle et ménagère conforme au rôle qu'elle doit jouer plus tard. Au lieu de l'élever "en demoiselle", il vaudrait mieux lui apprendre à rendre un *home* agréable, à faire des économies, à tirer parti de tout, lui représenter que le linge et les vêtements réparés, c'est de l'argent gagné, lui donner des notions d'hygiène et de cuisine (l'homme vit de bonne soupe, et non de beau langage), lui expliquer l'utilisation qui peut être faite des déchets de la ferme pour l'engraissement des volailles et des porcs, les profits qui peuvent être procurés par le verger, les abeilles et le ver à soie, par les cultures spéciales de fleurs, de graines, de plantes médicinales, par la préparation de conserves, de pâtés, de compotes, de confitures, etc. Point ne lui est besoin des matières complexes de la pédagogie citadine. Fi de là métaphysique : le bas de laine n'est pas un bas bleu !

Innovation hardie, dira-t-on, qui se double même d'une sorte de révolution dans l'art d'enseigner, une telle éducation ne pouvant être professée du haut d'une chaire au-dessus des pupitres. La maîtresse spéciale devra, en effet, se déplacer de commune en commune, aller au-devant des élèves, les grouper autour d'elle, les conduire dans des locaux d'exploitation agricole et là se livrer, pièces en main, à des démonstrations ; ensuite, les jeunes apprenties s'exerceront à manipuler elles-mêmes, et s'entraîneront progressivement aux pratiques de la vie rurale féminine.

Tel est cependant le but et la méthode de l'enseignement ménager agricole. Il vise à donner aux filles d'agriculteurs une âme paysanne, et c'est bien un des moyens les meilleurs pour retenir au sol la famille, car le jour où la femme voudra vivre à la campagne, l'homme y restera. Les excellents résultats obtenus à l'étranger, en Belgique et en Angleterre notamment, ont prouvé d'ailleurs qu'il répond à un réel besoin.

Des femmes généreuses ont entrepris, avec succès, il y a quelques années, de l'introduire dans notre pays en l'adaptant à la mentalité des milieux ruraux. L'État les a suivies peu après, et a pris en main la direction d'un mouvement analogue en faveur duquel il a fait inscrire au budget un crédit important. De leur côté, les Unions de Syndicats agricoles ont également pris des initiatives, et, sous leurs auspices, des sections régionales de dames ont été fondées, d'autres sont en formation. Toutes les bonnes volontés, de la chaumière au château, peuvent y collaborer. Des cours volants, des cercles de fermières s'organisent. C'est une véritable croisade qui se prépare. Elle fait battre de joie et d'espérance le cœur des amis des champs. Et, lorsque dans les villages éparpillés le long des routes, les jeunes paysans verront arriver les institutrices nouvelles, lorsqu'aux veillées d'hiver ils feront leurs rêves d'avenir, leur front s'illuminera, ils se sentiront enveloppés de la tendre sollicitude de femmes qui, ayant compris leurs peines, travaillent à rendre des épouses et des mères à la terre de France. *M. H. Picard*
(*Le Mutualiste français.*)

LETTRE A MON AMIE

Ma chère amie,

Tes taquineries au sujet de mes lectures me rendent de précieux services ! Elles éveillent chez moi le sens combatif et m'entraînent à la défense. Afin de te confondre, je cherche de foudroyants arguments, j'oppose à tes sarcasmes, des connaissances précisées par l'étude. Je profite de tout cela, ma chère amie, et t'en rends de justes actions de grâces. Ta perfidie s'attaque cette fois au livre de M. Lamy.

"Que devient, me dis-tu, cet adorable volume de chevet, *La femme de demain* ; en fais-tu toujours ton bréviaire, ô femme d'aujourd'hui ?" — Ton bréviaire ! Le mot est merveilleux ! Cette irrévérence, à l'égard d'un Père de l'Eglise féministe, tu oses appeler ainsi M. Lamy, est comme un trait de lumière. Ce devrait être, en effet, le bréviaire par excellence des femmes que cet ouvrage. N'est-il pas le résumé de notre histoire à travers les âges, le recueil de nos actes bienfaisants ou malfaisants, l'hymne célébrant les vertus de notre sexe ? Ne forme-t-il pas enfin un magnifique concert de louanges, à l'adresse de l'Eglise catholique, qui seule a servi pleinement la cause de la femme, et lui a fait, à côté de l'homme, une place digne de ses mérites ?

Ma chère amie, je tiens aussi ma vengeance, car tel un jeune et fervent diacre en quête de sermon, je vais puiser dans ce bréviaire, la substance de ma lettre. Je t'épargne, il est vrai, la division classique du sermon, mais je me munis en revanche d'un texte de circonstance.

J'ouvre au hasard le volume. Le procédé est excellent avec certains livres précieux. L'on rencontre à chaque page, de ces petites phrases nettes, d'allure synthétiques, et qui prennent, isolées, un relief saisissant. J'y lis, ce témoignage élogieux pour l'Eglise et pour nous : "Plus on médite, plus apparaît la collaboration de la femme, à l'établissement et à la puissance du christianisme. . . . Aussi pas plus que la reconnaissance, l'Eglise ne marchande l'autorité de la femme."

Si tu le veux, ma chère amie, nous allons graviter autour de ces quelques lignes de M. Lamy, en faisant appel à l'histoire.

Nous savons un peu ce que fut cette collaboration féminine aux premiers siècles de l'Eglise. En un défilé lumineux, les grandes chrétiennes de ces temps repassent sous nos yeux. Voici les missionnaires, compagnes et soutiens des apôtres dans leurs courses à travers le monde. Voici les martyres qui opposent victorieusement à la force brutale des tyrans, toutes les énergies de la force morale. Le collège des veuves s'avance ensuite, ces Marthes besogneuses, pénétrées de reconnaissance envers l'Eglise à laquelle elles doivent une considération inconnue jusque-là. Quelques nobles figures se détachent au passage. Nous reconnaissons sainte Thècle, l'auxiliaire de saint Paul dans plusieurs de ses voyages apostoliques, et la première femme martyre. Tabithe, cette ancêtre de toutes nos dames de charité, dont les pauvres pleuraient la mort, montrant à saint Pierre les vêtements qu'elle leur avait faits. "Un peu plus loin apparaissent Fabiola, la riche patricienne qui fonde à Rome, le premier hôpital, sainte Mélanie, rude adversaire de Pélage et de Nestorius, vainqueur de cet hérétique subtil que fut Valusien." Dieu, dit Baronius, "avait réservé à une femme, cette conquête où le plus grand génie de l'Eglise, saint Augustin, avait échoué."

MAGNIFIQUES VOYAGES D'ETE

par bateau ou chemin de fer.

Route des touristes entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé, Baie des Chaleurs, Ile du Prince Edouard, Nouvelle-Ecosse, Saint-Jean, Terre-Neuve, Halifax, New York, et les ports intermédiaires.

Pour billets, cabines, horaire :

HONE & RIVET, Agence Générale de voyages,

9, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le zèle ardent de ces femmes cache mal la profondeur de leur gratitude : elles savent ce qu'elles doivent à l'Eglise. "Dès que l'Eglise commence, nous dit M. Lamy, elle honore la femme, apprécie les vertus particulières de son sexe, ne lui marchandant ni sa part d'activité, ni l'autorité."

L'Autorité ! C'est en relisant les Epîtres de saint Paul que nous pouvons retracer les premières charges dont furent investies les femmes. Il y est fait mention de l'ordre des diaconesses. Postérieurement à cette date, nous le retrouvons indiqué dans les Constitutions apostoliques, et dans une lettre de Plin le Jeune à Trajan. Qu'était-ce que cette diaconie conférée aux femmes ? Quelle en était les attributions ? L'histoire conserve-t-elle le nom de quelques-unes des diaconesses ?

Tu te doutes bien, ma chère amie, que voilà le point culminant de ma lettre. La curiosité aidant, je me suis attardé autour de cette institution. Les vieux livres ont été pillés et fouillés. Force leur a été de me livrer quelques-uns de leurs secrets. En toute justice, je t'en dois une partie. Tes réflexions narquoises ne sont-elles pas la cause de ces recherches ?

Le Ministère des diaconesses est d'origine apostolique. Il fut probablement créé à la même époque que celui des diacres primitifs et correspondait aux mêmes besoins. "Le nombre des fidèles s'étant accru", disent les actes, "les apôtres résolurent de se réserver la prière et le ministère de la parole, et de confier à sept hommes, élus par l'assemblée, le soin des tables, c'est-à-dire des agapes, et l'assistance des pauvres." Le diaconat, comme on le sait, n'échut à des prêtres et ne devint une période dans le stage du sacerdoce que vers le IX^e et X^e siècle. Les diaconesses exercèrent vis-à-vis des femmes, un même service d'hospitalité, de charité et d'enseignement que les diacres primitifs.

Les fonctions de diaconesses étaient importantes et multiples. Elles étaient chargées de l'instruction religieuse des femmes catéchumènes, qu'elles préparaient à la réception des sacrements de Baptême et d'Eucharistie. Le baptême se faisant alors par immersion, la cérémonie avait lieu sous leur surveillance. Les diaconesses visitaient les malades, veillaient à ce que les derniers sacrements leur fussent administrés. Elles faisaient elles-mêmes sous la conduite du prêtre les onctions saintes aux mourants. Au décès, elles s'occupaient de l'ensevelissement et des obsèques. Vis-à-vis des pauvres, des orphelins et des veuves, ces pieuses matrones remplissaient de nombreux devoirs de charité. La pratique de l'hospitalité la plus large leur était aussi prescrite. Enfin à l'Eglise, l'entretien des linges d'autel leur était confié, et durant les cynoxes publiques, elles devaient se tenir aux portes, les ouvrir aux femmes fidèles et les refermer au temps voulu sur les femmes catéchumènes.

La charge était déjà considérable. Elle s'étendit dans la suite de plus en plus. C'est ainsi qu'au VI^e siècle, d'après la législation de Sévère d'Antioche et de Jean Tella, les abbesses-diaconesses obtinrent des privilèges qui nous étonnent aujourd'hui, par exemple : pénétrer dans le sanctuaire, faire la prière publique, distribuer la communion aux nonnes de leur monastère, en cas de nécessité, en se servant du sacrement de la réserve, faire la lecture de l'Epître et même celle de l'Evangile. En l'absence des prêtres et des diacres, elles offraient l'encens,

à condition de ne pas réciter les prières de la Thurification. La législature conciliaire se voit obligée souvent d'intervenir et de prononcer, en face de certains empiètements, les interdictions nécessaires.

Hiérarchiquement, les diaconesses relevaient de l'évêque. Elles étaient aussi soumises au prêtre et au diacre, mais non au sous-diacre. Des supérieurs ecclésiastiques surveillaient la gestion de leurs biens. Un curieux abus de législation se voit à leur égard, en Orient, au IV^e siècle. En vertu de la loi, les diaconesses, ne possédaient que l'usufruit de leurs biens, qui appartenaient de droit aux héritiers naturels ; les donations et legs testamentaires des diaconesses en faveur des pauvres ou des églises étaient de plein droit annulés. Cette mesure disparut d'ailleurs aussitôt. Leur mariage cependant, s'il était célébré après l'ordination, demeurait sans effets légaux.

L'élection des diaconesses était confiée aux évêques, ou à la partie féminine de l'assemblée, aux femmes d'un certain âge, aux vierges, et de préférence aux veuves qui n'avaient été mariées qu'une fois. A la réception des nouvelles élues, l'Evêque leur imposait solennellement les mains en disant : (1)

"Dieu éternel, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ
"qui êtes Créateur de l'homme et de la femme, qui avez
"rempli de votre Saint-Esprit Marie, Débora, Anne et
"Olda, qui n'avez eu à dédain que votre fils unique na-
"quit d'une femme, et qui avez établi des femmes por-
"tières des saintes portes de votre Tabernacle et de votre
"Temple, jetez les yeux sur cette très humble servante
"que nous avons élevée au ministère de diaconesse, et la
"purger de toute impureté de corps et d'esprit, afin
"qu'elle s'acquitte dignement de la charge que nous lui
"imposons, à l'honneur et à la louange de votre Christ
"auquel comme à vous et au Saint-Esprit, gloire soit et
"adoration par tous les siècles des siècles.—Ainsi soit-il."

(A suivre.) Marie-Claire.

SIMPLE BON SENS

C'est une qualité aux allures modestes que l'on signale sinon avec dédain, du moins sans appuyer, comme l'on parle d'une personne sans conséquence... cette petite personne passe sans panache et sans dentelles, elle n'attire pas l'attention : on la reconnaît, on la salue et on n'y pense plus !

C'est le simple Bon Sens, cette claire vue de ce qui est réel et raisonnable, et sans lequel la Fantaisie, cette folle, s'empare d'une vie pour la faire tour à tour planer, voguer, tourbillonner, *vaguer* et trop souvent s'effondrer dans les abîmes insoupçonnés et cotoyés avec tant d'aveuglement.

On exalte avec raison la sensibilité, la tendresse et le dévouement des femmes, mais dites-moi, ce que résulte de ces qualités, si le Bon Sens ne préside à leur développement et à leur exercice ; il est comme un phare indiquant la route et aussi le frein nécessaire empêchant les exagérations nuisibles.

Quand nous cherchons autour de nous, pour les admirer, les femmes qui ont le mieux compris leur mission et qui l'ont remplie le plus parfaitement, nous voyons que le Bon Sens accompagne toutes les autres qualités et en assure la mise en œuvre et le succès.

Vous verrez aussi qu'une vie paisible et heureuse semble être le partage des personnes qui se laissent gouverner

(1) (Constit. Apost. lib. 8, chap. 19 et 20.)

par le bon sens, et rien n'est plus naturel.

Pourquoi sommes-nous malheureux, le plus souvent? Parce que nous nous croyons malheureux, parce que nous nous révoltons contre l'inévitable; parce que nous désirons l'impossible, parce que nous collectionnons avec soin nos soucis, nos fatigues, nos petits chagrins pour en faire une montagne qui menace de nous écraser.

Certes, le Bon Sens n'empêche pas la souffrance de nous atteindre: il n'arrête pas la mort, n'empêche pas les séparations cruelles, ne prévient pas le brisement des cœurs qui ont cessé de se comprendre, mais il ne nous quitte pas dans nos épreuves, il sait calmer et retenir les désespoirs vains et les découragements lâches, il fait naître une lueur d'espoir, car il empêche l'affolement et il voit toutes les possibilités; il prêche l'inutilité des révoltes et la folie des désespérances.

Loin de se laisser dominer par les événements et de lâcher le gouvernail, la femme de bon sens reste à la barre l'œil ouvert, affrontant bravement la tempête: attentive, courageuse et calme, elle ne perd aucune de ses chances de salut.

J'ai vu aussi que le bon sens est un bon gardien de la santé.

Cela vous fait sourire? Réfléchissez pourtant, et vous admettez avec moi qu'un grand nombre de femmes compromettent leur santé par leur manque de bon sens.

Il y a dans la vie d'une femme des devoirs essentiels et des devoirs secondaires. Les premiers ne peuvent être omis ou négligés sans conséquences sérieuses; quant aux seconds, il n'y a souvent pas d'inconvénients réels à en retarder l'exécution ou même à les mettre de côté. Et c'est le rôle du bon sens d'établir la relativité des choses et leur valeur et d'indiquer à une femme que certaines fatigues sont imprudentes, certains travaux au delà de ses forces et certaines obligations chimériques et créées par son imagination seule.

Enfin, mes amies, le Bon Sens a une mission plus noble encore. Je suis convaincue qu'il nous prend par la main pour nous conduire directement à Dieu par le chemin le plus droit. Il méprise les détours de la subtilité qui s'insinue dans les âmes pour les troubler et il écarte délibérément les doutes de nos pauvres petits esprits bornés qui voudraient discuter là où des esprits supérieurs se sont inclinés.

A chaque instant le Bon Sens nous fait voir notre dépendance vis-à-vis de Dieu qui entraîne logiquement notre soumission à sa loi.

Je pense que dans le travail de l'éducation, il faut s'appliquer à faire croître le Bon Sens. D'instinct, les petits enfants comprennent son langage, et rien ne s'illustre mieux, d'ailleurs, que ses leçons. On l'oublie trop quand on leur fait de longs sermons et des lectures ennuyeuses sur la morale. Réservons cette littérature pour plus tard et exerçons-les à voir juste, à se rendre compte des conséquences de leurs actes, de l'inutilité des pleurs et des grincements de dents devant ce qui *est* et que nous ne pouvons empêcher.

Ne craignez pas, petites mères tendres, d'affaiblir le sentiment en augmentant le bon sens: le sentiment ne saurait avoir de meilleur directeur que lui, et nous savons bien que les plus grandes folies ont toujours été faites en dépit du Bon Sens.

Danielle Aubry.

SOYEZ SAVANTE

“Si j'avais en ce moment, près de moi, dit René Bazin, une jeune fille vraiment jeune, neuve, une de ces bonnes volontés qui ne sont pas nombreuses, mais dans la jeunesse, je lui dirais: Quelle que soit votre vocation, que vous deviez être religieuse, vieille fille ou mère de famille, soyez savante en religion. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous mariez! Tant de sottises à relever, d'ignorances à suppléer, de faiblesses à soutenir! Je jouis souvent du spectacle, d'un homme important et sectaire, très décoré, renommé par une certaine science, nulle en tout le reste, et que devine, démasque, réfute, confond, empêche de nuire, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défiait pas, et qui sait son catéchisme. Si vous avez le goût du latin, devenez bachelière; tout au moins sachez comprendre l'office, suivre un enfant dans ses premières classes d'humanités.”

M. Bazin n'est pas un féministe, je l'ai entendu s'en défendre, (les réclamations suffragettes ont peut-être souillé ce nom à ses yeux), mais il demande pour nous ce qui est à la base de toutes nos aspirations de relèvement féminin, l'instruction supérieure: “Soyez bachelières”, dit-il. Combien de nos Canadiennes s'effraient à ce mot et combien se contentent de sourire! Il y en a même qui voit dans l'instruction supérieure l'ennemi de l'âme féminine. De plus modérés la trouvent tout simplement inutile. Or, il me semble que cette exhortation du plus fin analyste de la délicatesse féminine, de ce père aimant dont les filles sont d'esquisses fleurs de la haute culture française, de ce chrétien fervent et doux est propre à nous faire réfléchir. En effet au seul point de vue religieux, (terrain commun sur lequel nous nous rencontrons toutes), l'enseignement supérieur s'impose d'emblée. Il arrache la femme, représentante de la fervente religieuse, au mépris intellectuel, plus ou moins poli dont elle est l'objet et qui annihile bien souvent la bonne influence qu'elle pourrait avoir.

La mère est instruite—et dès lors elle sait insuffler à ses enfants des notions exactes et justes des phénomènes scientifiques et des faits historiques de telle sorte que les fausses interprétations n'aient pas prise sur leurs esprits. Et quand l'enfant est devenu adolescent, elle ne perd pas soudain tout son prestige auprès de lui.

La maîtresse de maison est instruite—aussi les livres sérieux et religieux circulent au foyer, les conversations sont fortement orientées selon la vérité, les relations amicales sont choisies avec discernement, les rapports avec les inférieurs se font pleins d'aménité et de bienfaisance tout en conservant cette dignité qui vient de la supériorité reconnue.

L'épouse est instruite—et son affection peut toucher non seulement le cœur dont trop souvent on fait fi! mais la raison à laquelle on ne résiste pas sans honte.

La femme du monde est instruite—et nous savons combien sont puissantes pour le mal ou pour le bien ces conversations en apparence légères qui sont des luttes d'idées beaucoup plus importantes qu'on ne se l'imagine souvent.

La femme d'œuvres est instruite—et si elle a fait tant de bien aujourd'hui avec de médiocres moyens d'action, croyez-vous que possédant l'antidote de nos maux modernes elle ne saura pas l'administrer avec la même délicatesse et la même sollicitude qui guérissent les mourants?

C'est donc un devoir à toutes celles qui le peuvent et qui rêvent d'un apostolat discret et irrésistible d'acquiescer l'instruction supérieure, si utile dans toutes les circonstances de la vie. Nous devons être heureuses de voir le nombre toujours grandissant des jeunes filles qui s'inscrivent chaque année, à l'un ou à l'autre des cours de notre institution canadienne et catholique d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, ou qui en suivent même le cours complet en lettres et en science.

A ces jeunes filles qui comprennent déjà les charmes de l'étude et les devoirs de la vie, nous n'avons qu'à répéter l'encouragement du grand écrivain qu'elles connaissent : "Soyez savantes" et elles seront les premières à le suivre lorsqu'il dit plus loin : "Soyez joyeuses!"

Justine Hardel.

SOIR D'ETE

C'est l'heure splendide entre toutes,
Où vers le sol énamouré
Le ciel semble pencher ses voûtes,
Répandre un effluve empourpré.

Le parfum des gerbes encloses
Monte au soleil évocateur ;
L'universel baiser des choses
Célèbre leur commun Auteur.

La paix absorbe le cantique
Des bois, des étangs, des sillons,
Et peint le décor extatique
D'idéales Assomptions.

Heinrich Marienlob.

La Lampe du Sanctuaire

A l'heure où toute la chrétienté, dans un soudain réveil de ses instincts brutaux, fait entendre la sombre clameur d'une guerre fratricide, cette méditation mystique semble l'écho plaintif de la voix du Maître qui, après avoir prédit la désolation de la fin des temps, fait à ses disciples cette question qui est plutôt une supplique : "Quand le Fils de l'homme reviendra, croyez-vous qu'il trouve encore la Foi dans les âmes?"

QUAND le Fils de l'Homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore la Foi dans les âmes?...

*
**

LAMPE sacrée, je t'aime.—Quelle âme chrétienne ne t'aime pas—et surtout à l'heure paisible où j'apporte au Maître l'hommage d'une journée de labeur.

De l'agitation de ce siècle, je passe à la quiétude des choses durables, éternelles.

La nuit dans la nef assombrie, tombe des voûtes, sort des murs, monte et flotte au ras du sol. Les dernières lueurs du couchant découpent en écrans de lumière stérile, les vitraux géminés. Pareille à notre foi qui s'exalte durant l'épreuve, c'est le moment de ta splendeur et de ta joie : modestement, sur les bosselages de ton bassin d'argent, ton reflet danse ; et toute ta clarté s'élève, diffuse, jusqu'aux ogives lointaines.

Oh ! dans l'ombre et dans la paix, que de douces réollections où tu tiens ta place ! Les âmes saintes, te prêtant sans effort leur désir de se consumer aux pieds du

Maître dans l'humilité, le calme et la ferveur, envient ton rôle, ô Lampe du sanctuaire, et te délèguent à la garde d'amour qu'Il ne leur permet pas de monter plus longtemps.

—Quand le Fils de l'Homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore la Foi dans les âmes?...

*
**

LAMPE du sanctuaire, intime habitude de notre piété, tu es le signe et le symbole de la Présence réelle, comme autrefois, sur l'Arche d'Alliance la colonne lumineuse dénotait la majesté redoutable du Dieu vivant, mais humble et douce, ainsi qu'il convient sous la loi d'amour, ta lueur nous attire vers le divin Prisonnier.

Combien de fois, enfants guidés par nos mères, jusqu'au pied de l'autel, nos regards ne se sont-ils pas fixés sur le mystère de ton inextinguible vigilance ? Nous ne savions pas encore quel mystère plus suave d'indéfectible tendresse, tu nous disais être caché derrière le Voile de soie.

Combien de fois, provoquant notre amour dès le seuil de nos églises, ta flamme vacillante, sentinelle rougissante et timide, ne nous a-t-elle pas murmuré depuis : "IL EST LA" ?.....

—Quand le Fils de l'Homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore la Foi dans les âmes?...

*
**

Une fois l'an, impatiente de clore les Trois jours de son veuvage sacramentel, la Femme forte allume sa lampe, qu'elle ne laisse pas éteindre durant la nuit. Elle prend avec soi l'huile, douce et pure, et prolonge sa veille, attendant son Fiancé. Quand viendra-t-il ? Elle ne sait ni le jour ni l'heure ; nul esprit créé ne les connaît. Mais Elle attend.

Que ce soit à la mi-nuit, au chant du coq, à l'aube émue et purpurine, Elle sera prête. Si parfois Elle s'assoupit, si Elle dort, son cœur veille et sa lampe ne s'éteint pas. Elle rêve, la Vierge sage, elle rêve au festin nuptial : "Alors il n'y aura plus de plaintes, plus de sanglots et non plus aucune douleur, parce que les choses premières seront passées,—le monde et sa concupiscence.—Alors Elle n'aura plus besoin de la lumière du soleil pendant le jour, ni de flambeau durant la nuit, parce que l'Agneau lui-même sera sa lampe, sa clarté, sa splendeur."

Elle dort, mais son cœur veille, elle épie la grande clameur : ECCE SPONSUS VENIT : Voici ton Epoux, ô ma Sœur fiancée, mon Eglise unique et immaculée, voici ton Epoux qui vient.

—Quand le Fils de l'Homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore la Foi dans les âmes?...

Venez, Seigneur Jésus.

V.-M. B.

Pères et mères de famille qui payez loyer, et vous jeunes garçons et jeunes filles qui pensez à vous établir, sachez qu'en plaçant \$2.30 par mois dans

LA MUTUALITE FONCIERE,

vous devenez PROPRIETAIRES d'une MAISON de votre choix.

LA SECTION FEMININE tient ses assemblées le 2ème mardi de chaque mois, à 8 hrs p. m. dans la Salle des Artisans, coin Vitre et St-Denis. L'entrée est gratuite.

Pour informations, s'adresser à Mme Bouthillier, Chambre 306, Edifice Power, 83 Craig Ouest. Tel. Main 41, ou Victoria 754.

L'ISOLEE

“La douleur est semblable à une amande amère qu'on jette au bord du chemin; elle y tombe, on l'oublie, elle y germe; quand on repasse au même endroit vingt ans après, on trouve un amandier fleuri”.

(René Bazin).

L'auto du juge Chèvrefils s'arrêta devant le Queen's Hotel et une jeune personne très élégante en descendit. Grande et d'allure fière, elle gravit lestement l'avenue. Les longues attaches de son voile voltigeaient en écharpes à la cadence de ses pas.

Camélia Julien était jolie, mais d'une beauté toute particulière et changeante qui se renouvelle avec les impressions. Lorsque sa figure s'animait, ses yeux noirs s'humectaient, son sourire s'éclairait d'une double rangée de dents très blanches; son nez émacié dessinait un profil mince et frêle; sa bouche petite cachait un pli légèrement audacieux au coin des lèvres. Au repos, sa pâleur contrastait avec les cheveux noirs qui encadraient son front.

Moulée dans son costume tailleur, elle était gracieuse et élancée comme une grande fleur que le moindre vent peut briser.

C'était un contraste frappant avec son compagnon.

Aurèle Chèvrefils, de taille moyenne, comptait une quarantaine d'années. Il avait la tournure aristocratique et cachait sous une apparence de Clubman un caractère enjoué et un bon naturel. Sans avoir embrassé le célibat par principe, il se laissait vivre au fil des jours.

Il avait fait son droit avec la nonchalance d'un mauvais écolier bien doué. Finement spirituel, à la répartie vive et au jugement sûr, il gagnait ses causes sans se donner trop de peine à fouiller les codes de loi. Il avait la confiance des gens; il savait imposer et s'émouvoir à force d'éloquence.

Il s'était donné à la politique pour s'amuser. Il avait appuyé la candidature de ses amis pour s'y frayer ainsi une voie; mais on ne le prit jamais au sérieux et quand, l'année précédente, il fut nommé juge, il se crut amplement récompensé de ses services.

Mademoiselle Julien lui tendit gracieusement la main.

—“Vous êtes bon comme un grand ami, dit-elle, avec abandon. Nous nous reverrons jeudi soir chez les de Vanney, n'est-ce pas?”

—“Certainement, à condition toutefois, que vous soyez bonne à votre tour, et que vous me promettiez gentiment au moins une valse et un bout de causerie. Est-ce entendu?”

—“Je le jure sur Votre Honneur”, reprit-elle enjouée, Et elle eut une moue délicate en lui jetant ce défi de soumission.

Il y répondit en s'inclinant profondément et tout heureux, il regagna son auto, fit ronfler sa machine, qui huma rageusement la poussière et disparut au tournant de la rue.

En rentrant à l'hôtel, le garçon de bureau remit à Mademoiselle Julien deux lettres qui l'avaient devancée, dont l'une était venue par commissionnaire spécial.

Elle l'ouvrit la première, un peu intriguée.

C'était de Richard Genest, un jeune architecte, qu'elle avait rencontré en soirée la veille, et qui lui avait fait un brin de cour. Elle lut:—

“Me feriez-vous la plaisir de m'accompagner au théâtre ce soir. Impossible de vous rejoindre par téléphone,—vous êtes toujours sortie—ce qui n'est guère rassurant pour

“Votre admirateur

“RICHARD GENEST.”

“Il est amusant CŒUR DE LION, pensa-t-elle. C'est le seul soir, depuis mon arrivée à Winnipeg, où je comptais me reposer; mais, après tout, une chambre d'hôtel, c'est si peu hospitalier. J'irai donc au théâtre.”

“C'est étrange comme je suis jolie ce soir!”

La grande glace, en face d'elle, lui renvoya son image que la flambée du soleil couchant inonda de lumière. Les yeux pétillants, elle se sourit amoureusement.

Une douzaine de roses émergeant d'un vase japonais, sur son secrétaire d'acajou, lui rappela le jeune rédacteur du “Courrier de l'Ouest” qui lui avait envoyé ce tribut d'hommage, comme à une collègue journaliste.

Était-ce bien à elle, Lia, qu'arrivaient tous ces succès à la fois?

“Ce parfum grise comme une gloire littéraire, murmura-t-elle. Mon Dieu, vous êtes bon de m'avoir aidée à faire ma trouée dans la mêlée. Que serais-je devenue sans ma plume, moi, pauvre enfant?... Mais, j'oubliais que j'ai une lettre de chez moi. Je n'ose l'ouvrir... les lettres de ces pauvres chers sont si troublantes. Elles semblent me reprocher ma personnalité, mon succès où ils ne sont pour rien, mon espoir en l'avenir, indépendamment du leur. Pourtant, que fut ma vie, sinon un sacrifice continu, un martyre filial?...”

Son pressentiment ne la trompait point.

Sa mère lui annonçait le mariage de sa petite sœur Lumina avec un bon garçon des environs. Elle ajoutait qu'elle se faisait vieille et comme Didace et Anselme, ses deux frères, avaient fait l'acquisition d'un homestead à une centaine de milles plus haut que la Saskatchewan, elle lui demandait de se rendre au mariage de Mina pour aviser ensemble à ce qu'ils feraient après son départ de la maison,—car elle allait demeurer loin d'eux, etc.

...Camélia n'en lut pas davantage. Elle se raidit, puis, devint très pâle, se révolta contre la fatalité qui la poursuivait jusqu'ici, et, comme un pauvre être toujours traqué et livré, elle tomba dans un abattement profond. La lettre lui échappa des mains, ses deux bras retombèrent inertes le long de son corps dans une attitude de morne désespoir. Elle se sentit encore une fois si seule, si impuissante devant l'énorme sacrifice de son bonheur, de sa liberté, au moment où elle commençait à peine de s'affranchir, d'oublier ses luttes pour vivre, ses souffrances intimes refoulées en elle-même, sa fierté tant de fois blessée, sa jeunesse étioyée, incomprise et si profondément malheureuse.

...Quoi! sa tâche n'était pas encore finie! C'était vraiment trop exiger d'elle. Elle n'aurait jamais le courage

H. JULIEN

M^{lle} O. JULIEN

H. JULIEN & CIE.,

(Autrefois avec Chs Desjardins & Cie)

MANUFACTURIER de FOURRURES

Spécialité : VISION et MOUTON DE PERSE

∴ RÉPARATIONS A PRIX MODÉRÉS ∴

d'aller s'ensevelir avec eux sur un homestead de la Saskatchewan dans cet intérieur, où on l'admire sans la comprendre, et où on l'escompte par habitude, sans soupçonner le prix de son dévouement.....

Immuable, les yeux fixes, elle assistait à l'effondrement de ses rêves, comme insensibilisée sous le choc.....

Que faire? Le temps presse... d'ailleurs, elle ne reverra personne avant de partir—pas même l'ami Aurèle, à qui elle laissera un mot lui expliquant brièvement son départ subit.

Sa gorge se serra en prenant cette décision héroïque.

C'était l'heure du dîner, et elle avait oublié qu'elle devait une réponse à Richard.

Elle sonna pour demander une tasse de thé, annonça qu'elle avait la migraine, s'excusa en ces termes auprès de Richard et prépara fiévreusement ses malles sans s'arrêter sur sa résolution.

Elle partirait le lendemain matin

La nuit fut lente à venir, le sommeil tarda plus encore. Elle ne pleura pas—elle en avait perdu l'habitude.

Assise près de la fenêtre pour veiller le jour qui meurt, elle regarde à travers la dentelle des rideaux les passants qui se succèdent sur la rue, et avec cet instinct maladif d'aviver sa souffrance, elle se repaît de réminiscences douloureuses et fait consciencieusement le Bilan de sa Vie.

Les premières années, inconscientes pour l'enfant qui a tout à souhait, sont pleines de chagrins brutaux pour l'enfant misérable, surtout s'il est précoce et prend de bonne heure la manie de jongler.—Ce fut le cas de Camélia.

Son père, Jacques, était un homme profondément ignorant et qui attribuait aux livres tous les malheurs de l'humanité. Par principe, il détestait les gens instruits, parce qu'ils émettaient des idées fantasmagoriques en termes qu'il ne comprenait pas. C'étaient des chimériques qui n'avaient pas sa manière de voir les choses. Naturellement paresseux, il ne travaillait que quand il était las de ne rien faire ou que les provisions diminuaient à la maison. Il était un chasseur heureux. Très brave à la nuit venue, il montait la garde en temps de danger, en cas de feu, de voleurs ou autrement; il aidait l'huissier à faire les saisies difficiles et remplissait les fonctions de sergent de police quand il s'agissait de faire des arrestations. Très bavard et flâneur, il était toujours matinal et se faisait fort d'être le premier debout pour flairer les éventualités du jour.

Marie-Anne, sa femme, était une personne lourde, à la tenue négligée, qui se rendait à la messe le dimanche les lacets de ses bottines battant le pavé. D'un naturel doux, résignée à sa pauvreté, elle se disait que Jacques était comme tous les hommes et qu'elle vivait misérablement comme toutes les pauvres femmes. Pourtant, elle avait hérité des siens d'un goût prononcé pour la lecture. Sans en parler à Jacques, elle allait souvent chez le Notaire Jaetance qui lui gardait les feuilletons du "Samedi" et des quotidiens. Elle les dévorait tous sans distinction de genre ou de style. Les plus sensationnels,—comme "Le Crime de la Poivrière", "Le Cloître Rouge", avaient pour elle l'attrait qu'ont toujours les aventures extraordinaires sur les imaginations prosaïques.

C'est de sa mère que Camélia sentit bien jeune la passion de la lecture. Après ses classes, elle se cachait vo-

lontiers un livre à la main et là, elle oubliait qu'ils étaient pauvres et que ses compagnes avaient des regards particuliers pour ses robes usées.

Un jour, elle brava la plus orgueilleuse d'entre elles et s'en tira si dignement que dès lors, elle fut admise chez chacune d'elles comme une enfant intelligente et inoffensive.

Elle revoit encore leur maisonnette au bas de la côte, quelque peu séparée du reste du village par un moulin à scie qui, tout le long du jour, gémit sa grande plainte monotone et stridente. C'est d'abord comme une musique d'insectes sous un soleil de juillet, puis le gémissement se fait plus plaintif, plus gonflant, puis il grince comme un râlement dans le gosier asséché d'un agonisant, semble prêt de s'éteindre et recommence encore et toujours son cri de douleur...

C'est ce murmure plaintif qui monte dans le silence, l'enveloppe d'une vague souffrance intime, inconsciente, en imprègne ses rêves d'enfant, donne quelque chose de vivant aux héros de ses lectures de Fleuriot, de Navery, de Conscience et tous les feuilletons qui la rendent palpitante d'émotion.....

Ou bien encore, elle vient se coucher près de la maison, dans l'herbe haute, où elle disparaît entièrement.

Ce petit coin de terre, qu'elle explore en tous sens, est pour elle l'univers en miniature.

La crécelle de la cigale annonce aux champs plus de chaleur; la sauterelle crisse et comme un pantin articulé, vient se poser près d'elle, sur une brindille de foin qui ploie sous le poids de son corps métallique. Camélia, avec la cruauté propre aux enfants, s'empare de l'insecte et la somme d'entonner son chant de mort.—Elle lui enlève d'abord les pattes et la broiera ensuite sous un affreux caillou. L'infortunée sauterelle, étonnée, se dépite, et tant bien que mal, s'esquive, et va recommencer plus loin sa danse saccadée.

A mesure qu'elle s'enfonce dans l'herbe, la voûte bleue se fait plus lointaine. Les mouches langoureuses reprennent leur chorale en bourdonnant comme un orgue. Un tremble frissonne sous le soleil brûlant. Un érable planté au bord du chemin nargue de sa verdure un long poteau télégraphique qui ronfle sous les vibrations des messages qu'il colporte.

Des vaches dans le clos voisin, mugissent aux interpellations gouailleuses d'un chien mutin. Le petit bois de sapin, debout sur le sommet de la côte, garde silencieux les confidences enregistrées sur ses arbres tatoués. La route blanchit sous la plombée du soleil. Les grillons crépitent sous la détente de leurs menues batteries électriques. Un gros chariot monte lourdement au village voisin. La pauvre bête décharnée, chemin faisant, salue d'un coup de collier chaque piquet de clôture le long du trajet.

Au bas du cadre du châssis, dans les fissures, des araignées travaillent sans se lasser. L'herbe a remué—quelqu'un approche. C'est Mina qui a découvert sa cachette et vient manger sa tartine dehors.

Impossible de continuer en paix sa rêverie.

Elle ira, elle aussi, réclamer sa collation.....

.....
Jacqueline.

Chronique International

LA LIGUE PATRIOTIQUE DE FRANÇAISES.

(Son organisation.)

C'est en dix-neuf cent un, alors que la France paraissait succomber sous l'empire maçonnique que des femmes s'organisèrent, au sein même de la persécution, pour entraver les projets de ceux qui voulaient bannir les crucifix des hôpitaux et des écoles, supprimer les aumôniers de l'armée et de la marine, en gardant les âmes des atteintes anti-religieuses. Il leur fallait entraîner en une immense coalition les forces désemparées de la nation. L'entreprise était grande; soumise à l'appréciation du vénéré cardinal Richard, l'idée en fut approuvée et bénie. La Ligue était fondée.

La Ligue appelle dans ses rangs, toutes les femmes de bonne volonté, de quelque classe sociale qu'elles soient. Deux genres d'apostolat s'y exercent; l'un sur les "Elites", l'autre sur la "masse des adhérentes." Parmi les Elites, il y a les "conférencières" qui vont porter la bonne parole, le reconfort et surtout faire de l'organisation par toute la France; puis, les membres directeurs des huit cent cinquante comités; enfin, "les dizainières", les chevilles ouvrières de la ligue, qui vont, se partageant les quartiers de leur ville ou les paroisses de leurs villages, chercher et arracher à leur triste isolement, à leur lamentable indifférence, des milliers de femmes, à côté desquelles elles avaient, jusqu'alors, vécu en inconnues, en étrangères. Aujourd'hui la ligue compte plus de 450,000 adhérentes. L'action des Elites sur la masse, ce rapprochement des âmes très croyantes et des âmes moins croyantes est toute la Ligue.

Apostolat et dévouement social, telles sont les bases de son organisation.

A l'efficacité d'un apostolat il faut, outre la bonne volonté, une formation. Pour attirer et conquérir, il faut avoir le sens et l'esprit catholique, pour convaincre il faut être convaincu, pour diffuser la vérité chrétienne il faut en être rempli. C'est pourquoi, la Ligue offre à ses Elites, outre les retraites fermées, d'où elles sortent résolues à ne marchander ni le temps ni la peine et à se dépenser plus et mieux pour la grande cause, les *congrès périodiques* et surtout le *congrès général* de Lourdes, où chaque année, elles se retrouvent de tous les coins de la France pour travailler et prier sous la protection de Marie Immaculée, et aussi la réunion mensuelle, obligatoire pour les dizainières, où s'exposent les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les objections entendues. C'est ainsi que les dizainières, qui sont de toutes les conditions sociales, font circuler dans l'association le sang d'une ardeur toujours renouvelée.

L'association de la ligue patriotique des françaises est à la fois *simple* et *puissante*.

Elle est simple, parce qu'elle est représentée par un seul conseil central, légalement constitué et dont l'organe d'action est le Secrétariat Central auquel se rattachent toutes les adhérentes de France, par l'intermédiaire d'un Comité à la tête de chaque ville, et d'une correspondante à la tête de chaque section.

Elle est puissante, parce qu'elle se répand et entretient la vie dans ses comités, qui dépassent, à l'heure actuelle, le chiffre de 850 et qui sont hiérarchisés en Comités de canton, d'arrondissement, de département. Pour maintenir l'union entre ses membres, pour établir des rela-

tions entre ses comités, pour les exciter à l'action par l'échange des idées, par la communication des méthodes et des résultats, la Ligue organise ces assemblées, mentionnées déjà et qui sont: les congrès généraux, congrès régionaux, congrès départementaux, congrès d'arrondissement, congrès cantonnaux.

Ce qui a été dès l'origine, la force de la Ligue, c'est le Secrétariat Central, moteur initial de tout le mécanisme des comités, centre ou plutôt cœur même de la Ligue qui distribue la vie et voit refluer vers lui, l'attachement et la confiance des comités et c'est de lui que part toute impulsion d'ordre général: circulaires, annuaires, "Grand Écho" pour les dirigeantes et "Petit Écho" qui facilite lui aussi, l'instruction religieuse et sociale par toute les adhérentes.

C'est au Secrétariat Central enfin que vont les nouvelles de tous les comités, c'est lui qui en fait connaître les initiatives généreuses, qui tient la liste générale des ligueuses, en un mot, qui est le trait d'union entre tous.

La Ligue, avons-nous dit, est un mouvement méthodiquement organisé pour créer et maintenir l'esprit d'apostolat dans toutes les classes de la société, et voici ce qu'a engendré sa merveilleuse activité.

La première œuvre soutenue par la Ligue et vers laquelle tendent ses principaux efforts, c'est celle de la Presse. Par ses conférences, (elle en fait donner plus de 1,500 chaque année) par l'influence de ses dizainières, par son organisation de vendeuses, par ses primes, ses taux réduits, elle arrive, en certaines villes, à diminuer la vente des feuilles anti-religieuses et à augmenter celle des feuilles catholiques. C'est ainsi qu'elle répand le nombre fabuleux de 360,000 journaux par jour. A côté des bibliothèques libres, la Ligue en a fondé 124 où tous les volumes sont contrôlés.

Vient ensuite, l'œuvre des enfants pour lesquels, elle a fondé 121 patronages, installé 7 colonies de vacances, 24 garderies et organisé l'enseignement du catéchisme dans 80 comités.

Pour les jeunes filles, elle a établi 14 caisses dotales, 16 œuvres du trousseau, 42 écoles ménagères, 18 cercles d'étude.

Pour les femmes, on compte 15 assistances par le travail, 6 assistances maternelles, 45 ouvriers, 43 secrétariats du peuple, 11 mutualités.

Voilà des statistiques dont peu d'œuvres peuvent s'enorgueillir.

Berthe Dalys.

NOTRE COURRIER

(Des Œuvres Sociales et Féminines à Montréal.)

Mortalité infantile.—Grâce à la campagne entreprise contre la mortalité infantile, une diminution de 373 décès d'enfants a été relevée entre les chiffres donnés pour la période allant du 1er janvier au 11 juillet, cette année et l'année dernière.

Ce bon résultat est en grande partie imputable à l'œuvre des Gouttes de Lait.

Les enfants ouvriers.—De tous côtés on cherche à supprimer l'emploi des jeunes enfants dans l'industrie. La discussion d'un projet de loi sur la matière a eu lieu récemment à Londres, à la Chambre des Communes, mais il a été rejeté.

A Montréal, devant le Conseil des Métiers et du Travail, cette même question fut exposée par Mme R. Hen-

derson, officier de la Cour Juvénile.

Elle entretint le Conseil d'un projet par lequel les enfants employés dans les usines paraderaient le jour de la Fête du Travail, afin d'instruire le public des abus qui se commettent dans l'emploi de la jeunesse.

Le projet fut rejeté parce qu'on n'y voyait aucun avantage moral pour la cause.

La Cour Juvénile de Montréal, accomplit une grande œuvre en recherchant les causes de tant de délits commis par des enfants, afin d'y apporter le remède.

Des 2,500 enfants traduits devant elle pendant l'année dernière, 175 seulement ont été envoyés à la Réforme. 2,300 ont été mis au régime de liberté surveillée. La conduite de ces derniers est généralement satisfaisante. L'expérience montre que 90% des jeunes délinquants faisait un usage prématuré et excessif de cigarettes, et 98% fréquentaient les salles de vues animées.

Comme remède on suggère un plus grand nombre de terrains de jeux, et surtout plus de surveillance de la part des parents.

Intérêts féminins.—La loi des Compensations ouvrières de la Province de Québec, c'est-à-dire celle qui détermine la part des responsabilités dans les accidents, et la réparation des dommages qui en résultent, fut récemment étudiée par le Conseil des Métiers et du Travail.

Ce Conseil compte faire des démarches en vue d'obtenir l'extention de l'efficacité de la loi. M. J. T. Foster, le secrétaire, fit remarquer que, selon le texte de la loi, aucune indemnité n'était due à la mère d'un ouvrier célibataire, sauf le cas où celui-ci était son unique soutien. Aussi d'après la loi actuelle, une femme qui a deux fils, ne reçoit aucune compensation à la mort accidentelle de l'un d'eux.

Bains publics.—Une innovation avantageuse aux ouvrières de Montréal est à signaler : l'usage des Bains publics, qui au nombre de dix, sont réservés aux femmes à certaines heures pendant l'été.

Le local "Fairmount" du Y. W. C. A. a établi un bain où des leçons de natation se donnent à des prix très modérés.

Chronique des Oeuvres

(Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste)

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le Bureau de direction de la Fédération, s'est réuni d'urgence mercredi, 2 septembre, afin de déterminer quelle part la Fédération devait prendre aux œuvres militaires. Il fut décidé que la Société enverrait des représentantes au comité du "National Fund" et que des sous-comités de dames visitatrices seraient établis dans toutes les paroisses où il y en aurait besoin.

Un autre comité fut organisé, sous la présidence de Mme Huguenin, et ayant pour secrétaire-trésorière Mme Desaulniers, afin de prendre part aux œuvres de la Croix Rouge. Le comité tiendra ses réunions aux Écoles Ménagères et des sous-comités de couture pourront être formés par les dames ou les jeunes filles qui désireront réunir des amis chez elles à cette intention, l'ouvrage tout préparé étant fourni par le comité central de la Croix Rouge à Montréal.

Comité des œuvres économiques.—La Fête du Travail sera célébré solennellement comme d'habitude, par un salut du Très Saint Sacrement à Notre-Dame. La quête

y sera faite au profit des œuvres professionnelles.

Comité de l'administration du journal.—Ce comité se soutient bien, mais aurait besoin pour subvenir plus largement aux frais d'administration d'un plus grand nombre d'annonceurs et d'abonnés. Quel moyen plus facile d'aider à nos œuvres sociales, si bienfaisantes et si nécessaires, que d'en assurer la propagande en se chargeant d'un livret de dizainières ou en nous procurant quelques annonces, dont les prix varient de \$6.50 à \$50.

L'Association des Femmes d'Affaires de Montréal est heureuse de communiquer au public, le programme du cours pratique de droit commercial que l'Université Laval fera donner, cet automne, aux femmes de Montréal qui se destinent au commerce ou qui y sont déjà engagées.

Les professeurs qui seront chargés de ces leçons ne sont pas encore désignés, mais nous savons que toutes les matières qui composent ce programme seront traitées par des spécialistes de tout premier ordre. Ces cours seront absolument gratuits et toutes celles qui désirent les suivre peuvent s'inscrire dès maintenant au secrétariat de la Fédération, Salle No 14, Monument National.

1ère LEÇON

Le Commerce, son rôle, son caractère. Le Droit commercial, (définition, caractère). Les acte de commerce. Commerçants et non commerçants. Intérêt de ces distinctions, Preuve, etc.

2ème LEÇON

Pratique commerciale (notions sommaires):—Éléments nécessaires à l'établissement d'un négoce. Formation du Capital. Apports en nature. Choix des locaux et des employés, (moyen de les intéresser). Importance de la comptabilité. La publicité.

3ème LEÇON

Les contrats, principes généraux. Capacité légale de contracter. Le mineur commerçant. Capacité de la femme mariée à contracter: a) quant au meubles; b) quant aux immeubles.

4ème LEÇON

Etat civil de la femme mariée. Le contrat de mariage. Régimes matrimoniaux; a) la communauté: 1^o—légale, 2^o—conventionnelle; b) séparation: 1^o—contractuelle, 2^o—légale, ou par mariage dans un pays où la séparation de biens est le régime légal. Responsabilités du mari quant aux dettes de la femme sous l'un ou l'autre de ces régimes.

5ème LEÇON

Capacité de la femme mariée de faire le commerce. Femme séparée de biens. Femme commune en biens, dont le mari est absent ou incapable. Recours en séparation de biens. Formalité d'autorisation ou de publicité. Responsabilité du mari quant aux tiers, par suite du commerce de sa femme.

6ème LEÇON

Droit successoraux de la femme: a) quant à son mari, b) quant aux enfants. Donation, testaments.

7ème LEÇON

De quelques contrats en particuliers: la vente, le louage (notions sommaires).

8ème LEÇON

Le louage d'ouvrage (contrat de travail). Le salaire. Le délai; congé. La saisie des salaires. Le travail des femmes et des enfants. (Législation provinciale).

9ème LEÇON

Le prêt. Le mandat. Les sociétés commerciales (notions sommaires). Actions et obligations.

10ème LEÇON

Garanties apportées à l'exécution des contrats. Droits des créanciers sur les biens de leurs débiteurs. Privilèges et hypothèques. Enregistrement.

11ème LEÇON

Procédure à suivre pour faire respecter son titre. Saisie. Prescription. Faillite.

12ème LEÇON

Les banques et le crédit. L'escompte. La lettre de change, le billet à ordre. Le chèque (principaux caractères).

13ème LEÇON

Les assurances, les rentes. (Étude sommaire au point de vue légal).

14ème LEÇON

Les transports. Capacité de la femme mariée commençante à faire tous les contrats de voiturage. Les douanes, tarifs. Consignation. Sanction de la violation des lois de douanes ou d'accise: amende, confiscation, emprisonnement, etc....

15ème LEÇON

La coopération (définition; divisions; fonctionnement des principaux types).

16ème LEÇON

La spéculation, son rôle, ses résultats. Des bourses. La spéculation immobilière: la bourse de l'immeuble.

Association Professionnelle des Employées de Manufacture.—La première assemblée mensuelle aura lieu le troisième dimanche de septembre, à 4 heures précises, salle 14, Monument National; on étudiera les nouveaux règlements de l'Association qui ont été préparés durant les vacances par les premières officières.

Le cuevre annuel au profit de la Caisse de Secours, sera donné jeudi, le 8 octobre 1914, à la salle de l'Assistance publique. Des billets sont en vente par la plupart des conseillères, on pourra aussi s'en procurer en s'adressant à Mlle Laura Robert, qui se retire temporairement au No 1447 rue Saint-Denis ou en faire la demande par téléphone à Saint-Louis 3549.

Les assemblées mensuelles des sections paroissiales commenceront au mois d'octobre, ainsi que les cours.

Hôpital Sainte-Justine.—Les personnes désirant suivre un cours d'infirmière devront pour être admises à suivre les dispensaires de l'Hôpital, présenter un certificat de santé et de moralité.

Elles devront faire 144 jours de service :

36 jours en médecine.

48 jours en chirurgie.

36 jours en oto-rhino-laryngologie.

24 jours de dermatologie.

Elles auront la liberté de choisir en combien de temps elles obtiendront leur certificat, cependant aucun de ces services ne devra être interrompu et l'obligation d'assister au dispensaire au moins une fois par semaine sera de rigueur.

Elles suivront les cours de puériculture et subiront des examens.

Elles devront observer tous les règlements de l'institution et seront sous la direction de la sœur en charge du dispensaire.

Les personnes désireuses de suivre les dispensaires sans vouloir obtenir de certificat pourront être admises aux mêmes conditions sans toutefois contracter l'obligation de faire tous les services, mais personne ne sera admise pour un stage de moins de six mois.

La plus stricte ponctualité sera de rigueur.

Chaque personne devra en arrivant au dispensaire déposer ses effets au vestiaire et revêtir un grand tablier à manches longues qu'elle fournira elle-même.

Dans le cas où une infirmière ne pourra se rendre à l'heure indiquée, elle devra prévenir la sœur en charge du dispensaire en temps pour pouvoir être remplacée.

Au moment où le journal va sous presses, nous apprenons l'élévation au trône pontifical de Son Éminence le Cardinal Giuliano del La Chiesa. La Fédération tient à exprimer sans retard à Sa Sainteté Benoît XV l'expression de son entière soumission et de son amour filial.

BIBLIOGRAPHIE

Saint-Augustin, par M. Louis Bertrand, (chez Arthème Fayard, à Paris, 1913.)

"Saint Augustin n'est plus guère qu'un nom fameux. Telle est la vraie gloire, on admire les saints comme les grands hommes, de confiance." Ces paroles que M. Louis Bertrand a portées de la Revue des Deux-Mondes au prologue de son ouvrage, grâce à cet ouvrage même, ont cessé d'être vraies.

Ce personnage, au "nom fameux" qu'"en dehors des milieux théologiques ou érudits, on a cessé de lire", monsieur Bertrand le présente au public profane, car c'est pour lui qu'il écrit en révélant à tous, l'homme "incomparable" qu'est saint Augustin. Dans un enchantement ininterrompu, l'auteur nous fait vivre côte à côte avec le fils de Monique, à toutes les époques de sa vie, à Thagaste, à Carthage, à Hippone, à Rome. Monsieur Bertrand a su nous intéresser, nous passionner pour "cette existence errante de rhéteur et d'étudiant, qui, commencée dans les plaisirs et le tumulte des grandes villes, s'acheva dans la pénitence, le silence et le recueillement d'un monastère." "Et d'autre part", comme l'écrit l'auteur au prologue, "quel drame plus haut en couleur et plus utile à méditer que cette agonie de l'empire, à laquelle Augustin assista et que de tout son cœur fidèle à Rome, il aurait voulu conjurer? Quelle tragédie plus émouvante et plus douloureuse que cette crise d'âme et de conscience qui déchira sa vie?"

Saint Augustin est un sujet d'actualité, non seulement parce que "son siècle ressemble beaucoup au nôtre", mais encore—et par là il sera de tous les temps—à cause de la lutte qu'il eut à soutenir contre les passions et les doutes qui avaient ravagé son intelligence et son cœur. Et les pages de Monsieur Bertrand sont d'un artiste qui, d'une main légère a su effacer les rides du temps et rendre aux choses le visage de leur passé.

Comme Augustin, il a vécu en Afrique et fut professeur à Carthage comme lui; cela nous révèle le grand attachement, l'admiration profonde dont il s'est inspiré pour écrire l'ouvrage où il a eu talent de nous communiquer et cet attachement et cette admiration sincère.

Les paroles mêmes de Monsieur Bertrand résument notre appréciation: "L'enfant de Thagaste, le fils de Monique restera une des âmes les plus aimantes et les plus lumineuses qui aient luit parmi nos ténèbres et qui aient réchauffé nos tristesses,—une des créatures les plus humaines et les plus divines qui soient passées par nos chemins."

Berthe Dulys.

L'Église Catholique au Canada.—Par le T. R. P. Alexis, Capucin.

Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec. Prix 15 sous l'unité, franco: \$1.50 la douzaine et \$10.00 le cent, frais de port en sus.

Cette nouvelle édition contient toutes les dernières statistiques et les plus récents renseignements, fournis par le recensement canadien de 1911, sur la situation de l'Église catholique en notre pays, et des notes sur l'organisation complète de notre hiérarchie nationale jusqu'en mai 1914, avec toutes les conclusions utiles qui se dégagent de ces notions.

C'est un tableau historique et statistique de la fondation de tous nos diocèses catholiques du Canada, avec leurs œuvres respectives, des développements qu'ils ont pris, de la position qu'ils ont acquise. On trouve établie, en même temps, la force numérique comparative des divers éléments dont se composent ces diocèses, et tout cela avec une louable précision, une exactitude partout loyale et généreuse. Cette brochure constitue un instrument d'étude et d'information utile, nous dirions même indispensable, non seulement aux chercheurs et publicistes, mais à tous les catholiques canadiens désireux de se mettre bien au fait de l'histoire de l'Église en notre pays, de son état présent et de ses perspectives d'avenir.

La question juive—par M. l'abbé Antonio Huot—prix 10 sous.

(L'Action Sociale Catholique, 101 rue Sainte-Anne, Québec.)

"La question juive est plus vivante que jamais, dit l'auteur de ce fascicule, et il est évident que ce n'est pas l'établissement récent de 50,000 Juifs en plein cœur du Canada français qui diminuera pour nous, la gravité du problème." Or, la conférence de l'abbé Huot, publiée par l'Action Sociale nous renseigne parfaitement sur cette importante question. Elle y est traitée avec une grande maîtrise et une impartialité irréprochable. Les documents et les textes apportés à l'appui de toutes les affirmations en font un travail précieux au point de vue historique. Tandis que le zèle apostolique qui inspire les développements et anime les phrases en rendent la lecture à la fois facile et entraînante.

M. J. G.

REVUE DES REVUES

La traite des blanches.—La "Civiltà Catholica" dans une correspondance des États-Unis, donne des détails effrayants sur cette terrible plaie sociale.

"D'après les chiffres officiels, dit cette correspondance, l'année dernière, 65,000 jeunes filles de 15 à 21 ans, ont été "vendues" aux États-Unis au prix moyen de 65 dollars chacune. Le rapport qui fournit ce renseignement ajoute que 80 p.c. de ces malheureuses ne se sont pas expatriées de leur plein gré, mais grâce aux promesses mensongères de ceux qui ont touché le prix de leur esclavage.

"A Chicago, il y a actuellement, dit-on, 360,000 de ces infortunées : la majeure partie d'elles sont des jeunes filles des campagnes polonaises dont les parents ignorent tous les dangers d'une grande ville."

(Revue Sociale Catholique.)

Des femmes dans la magistrature.—A Chicago, l'on a constaté que les délinquantes témoignent plus de sincérité et moins de gêne devant des juges de leur sexe que devant des juges masculins. Aussi a-t-on, dernièrement, annexé au tribunal pour enfant une chambre spéciale, dont le président et les assesseurs sont des femmes, pour juger les jeunes filles délinquantes.

Histoire de l'électorat féministe.—Extrait du Mémoire présenté à MM. les membres de la Commission instituée pour l'examen des questions relatives à l'électorat provincial et communal, par G. DEGREEF.—L'histoire de l'électorat féministe particulièrement en Angleterre est féconde en enseignements. Jusqu'au XVII^e siècle, la propriété terrienne y domine en fait, aussi le droit politique s'y rattache; il est lié à la fonction et non au sexe de l'individu qui l'exerce; non seulement les femmes nobles mais celles de la haute bourgeoisie exercent des droits politiques. On les voit recevoir et rendre hommage pour leurs terres, présider les cours de justice, gouverner des châteaux royaux; elles remplissent les fonctions de shérifs et maréchaux; les païresses siègent à la chambre des Lords en personnes ou par leurs représentants; elles élisent les députés des bourgs et des villes. Les bourgeoises siègent comme jurés, payant les impôts, elles jouissent des droits des bourgeois; elles sont électrices aux assemblées législatives, et à la fois électrices et éligibles aux conseils communaux.

Les droits politiques des femmes ne furent supprimés que vers le milieu du XVII^e siècle et le mouvement en leur faveur ne reprit qu'avec Godwin et Mary Wollstonecraft ainsi qu'avec Cobden à partir de la réforme électorale de 1832. Actuellement en Angleterre, les femmes ont acquis le droit d'étudier et de pratiquer la médecine; elles sont en ce moment au nombre de plus de cinq cents pour cette profession libérale; beaucoup de femmes sont inspectrices d'écoles et d'usines, participent, à l'adminis-

tration de l'assistance publique et font partie des bureaux de travail où elles sont spécialement chargées de trouver des emplois pour les jeunes filles et les garçons qui ont quitté l'école. Elles sont utilisées dans les services des lois d'assurances; quatre figurent dans la Commission directrice aux appointements de 25,000 francs par an. Depuis la fin du XVIII^e siècle et à partir de l'introduction du machinisme n'étaient-elles pas incorporées dans la grande industrie?

Les droits politiques suivirent cette évolution économique. Dès 1869, le suffrage communal fut accordé à la femme en même temps que celui de l'éligibilité. Il y a actuellement environ 1400 femmes membres des conseils locaux, bien que les femmes mariées et les veuves sont encore seules éligibles. Remarquez que les pouvoirs des Conseils des villes et des districts sont aussi divers qu'étendus. Ils règlent tout ce qui concerne la canalisation, l'eau, le gaz, l'électricité, la voirie, les établissements ouverts au public, les ateliers et domiciles où l'on travaille, la sécurité publique, la pureté des aliments et spécialement du lait, l'hygiène des habitations, la démolition de celles qui sont insalubres, l'éducation, l'assistance, l'enseignement populaire. En ce qui concerne celui-ci, la moitié des écoliers et plus de la moitié des professeurs sont féminins.

En 1902 les conseils d'éducation ont été abolis et leurs pouvoirs transmis aux conseils municipaux et provinciaux. Depuis 1907 les femmes sont éligibles dans ces conseils, et même la loi exige que chaque conseil constitue un comité dans lequel l'admission de la femme est obligatoire. Au sein de la commission royale chargée de procéder à une enquête sur l'assistance publique, le gouvernement a nommé trois femmes parmi lesquelles figurent d'Hill, la réformatrice des habitations ouvrières et Miss Sydney Webb.

Le suffrage féminin avec éligibilité existe actuellement pour la commune dans les 5 états scandinaves. En Suède il y a aujourd'hui 62 conseillères municipales. Il existe pour la Diète, en Finlande, où les femmes figurent au nombre d'une vingtaine. Le suffrage universel des femmes à tous les degrés est en vigueur aujourd'hui dans quinze États de trois Continents.

Le syndicalisme féminin en Espagne.—Le syndicat de Madrid, le premier fondé en Espagne, a déjà vingt et une organisations semblables qui lui sont unies dans les diverses provinces de l'Espagne.

Le syndicat fournit un travail mieux payé à ses membres, leur donne 1 franc par jour quand la maladie ne leur permet pas de travailler. Il a aussi l'œuvre des vacances, dont les bons résultats sont énormes, et qui ne coûte absolument rien à l'ouvrière.

A la fête du 21 décembre dernier, quatre ouvrières exposèrent leur programme, leurs revendications, leurs désirs; elles s'en acquittèrent aux applaudissements de tous.

(L'action sociale de la Femme.)

Français, Anglais, Mathématiques, Lettres,
Sciences, Branches Commerciales, etc.
Classes et Leçons Privées.

Auguste et Paul Charbonnier

384 Parc Lafontaine

Tél. Saint-Louis 6531.

Dentelles françaises faites à la main.
Manufacture en France.—Dépôt à Montréal.

Mme C. VIGNAL

Spécialité de rideaux, cols et guipure d'art,
broderies, Toiles des Vosges, linge de table.
Réparation et mise à neuf, Importation directe, leçons. — Parfumerie Delettré, Paris.
770 St-Denis, Montréal.

TELEPHONE BELL EST 5318.

A LOUER



VOS YEUX

Chose à voir! ...
Et à prévoir! ...

S'ils vous causent
quelques ennuis?

Faites-les examiner par

P. G. MOUNT

OPTICIEN, OPTOMETRISTE
944 St-Denis, près Rachel
BUREAU 1 à 8 hrs.
Phone St-Louis 1088



SAPHO

tue PUNAISES
et COQUERELLES
et prévient
les MALADIES
CONTAGIEUSES



DERY

FOURNIT A PLUS DE

40,000

CANADIENS

LES GRAINES DE SEMENCES

Les mieux adaptées à notre
climat.

Gratis sur demande, le catalogue fran-
çais le plus complet du pays. GRAINES,
PLANTES, OUTILS DE JARDINAGE de
toutes sortes, etc.

Hector L. Dery

21 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Téléphone Main 3036

"Au Bon Marché"

"A qualité égale, nos prix sont toujours
les plus bas."

En venant directement "Au Bon Marché"
la clientèle sait qu'elle y trouvera assuré-
ment ce qui se fabrique de mieux en fait de
nouveautés, et ce aux plus bas prix.

Par leur situation respective et exception-
nellement avantageuse, autant que par la
variété et surtout la qualité de leurs mar-
chandises, nos comptoirs présentent toutes
les meilleures conditions à la femme souci-
euse de sa personne autant que de sa bourse.

Mesdames, Prenez l'habitude d'acheter
"Au Bon Marché," et vous y gagnerez.

625, rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm.
LETENDRE, FILS & CIE.

HENRY BIRKS & SON, Limited

Philips Square

Fabrication, réparation d'articles d'églises

Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.

Pour vos lunettes et lorgnons, allez chez

J.-J. MARCHAND, Opticien Diplômé.

282 Ste-Catherine Est. Près St-Denis.

Téléphone Est 1996.

DOCTEUR ERNEST CHARRON,

Chirurgien-Dentiste.

144, rue St-Denis, — — — Montréal.

Téléphone Est 410.

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS,

Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres,
Articles Religieux, Impressions, Relieure.
Norbert Faribault, prop. Tel. Est 2660.
288, rue Ste-Catherine Est, - - - Montréal.

MAYRAND, LORANGER, ECREMENT

et **MELANCON, Notaires,**

Edifice de la Banque Nationale,

99 St-Jacques, Montréal.

POULIN & CIE,

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.

39, Marché Bonsecours. — Tél. M. 7107

Banque Provinciale

DU CANADA

Nombre de Déposants, plus de 45,500.

Bureau-Chef à Montréal et 66 succursales
dans les Provinces de Québec, Ontario et
Nouveau-Brunswick. La seule Banque, en
Canada, ayant un Bureau de Contrôle
pour son département d'épargne.

M. H. LAPORTE, Président de la Banque,
Sir Alex. LACOSTE, Président du Bureau
de Contrôle, de l'Épargne,

M. Tancredi BIENVENU, Vice-Président,
Gérant général.

SUCCURSALES à MONTREAL:

- Rue Ste-Catherine, angle St-Hubert.
- " " " " " Dorion.
- " " " " " à Maisonneuve.
- " Notre-Dame, angle Richmond.
- " " " " " Vinet (Ste-Cunégonde)
- " Beaubien " Huntly.
- " Ontario " Panet.
- " Rachel " St-Hubert.
- " Roy " Egl. St-Is de France.
- " Daniel " Boyer (St-Arsène).

ROUGIER FRERES

Cie Incorporée.

**IMPORTATION de
PRODUITS FRANÇAIS**

63 Notre-Dame Est, Montréal.
32 Boulevard de la Bastille, Paris

La Cie de CHARBON SCRANTON

Lacoste & Cie, Gérants, 78a St-Denis.

Nous garantissons seulement le Charbon
Scranton que nous vendons.

AUX MODES AMERICAINES

Madame A. THERIEN.

Chapeaux importés de Paris, Plumes
262, Ste-Catherine Est, — Tel. Est 4163

A LOUER

Tél. Bell, Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON,
(EXPRESS)

La plus grande organisation de transport
329, rue Ontario, Est. — — Montréal.

Tél. Main 7767.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME

RELIURE, IMPRESSIONS.

26, rue Notre-Dame, Ouest, Montréal.

Mde R. MacMILLAN

ELEVE DE DELATRE, (PARIS)

DELAQUERRIERE, PARIS

VANNINI, (FLORENCE)

POSE DE VOIX. REPERTOIRE.

35 rue Bishop Tel. Uptown 5679

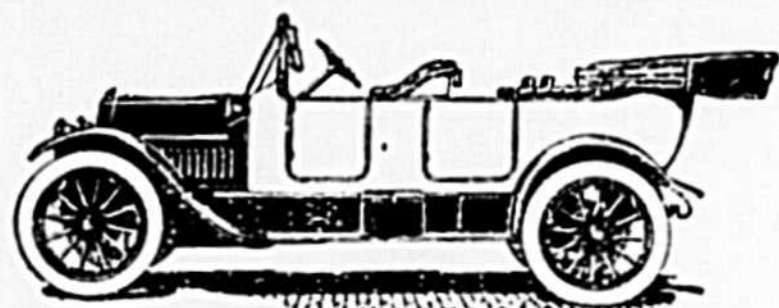
Reçoit mardi, mercredi, vendredi.

T. G. LEMAIRE,

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Bâtisses, Stocks, Mobilier, Automobiles.

48 Adam, Maisonneuve — Tél. Lasalle 229.



AUTOMOBILES

HUDSON & STUDEBAKER

Modèle 1914

Actuellement en exposition à nos nouvelles
salles de vente. 180 rue Amherst.

UNE VISITE EST SOLICITÉE

**Legaré, Gadbois Automobile
Limited**

Lamontagne Limitée

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE,
SELLES, Etc.**

Venez voir nos échantillons
et demandez nos prix.



Exigez cette marque sur
vos harnais, sacs de voyage.

**Le magasin pour la confection
par excellence.**

Toujours un étalage des plus hautes nou-
veautés, comprenant

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES DE TOILETTES,
BLOUSES, etc, d'une élégance et d'un chic
incontestables.

Les Dames sont invitées à visiter
cette installation où elles trouveront à satis-
faire leurs goûts les plus distingués.

P. Lafrance & cie,

LIMITÉE.

en face de l'Université Laval

128 ST-DENIS, Montréal.

Mères de famille, ouvrières, commis, jeune fille
DEPOSEZ VOS ECONOMIES A
La Banque d'Épargne de la Cité
et du district de Montréal

Fondée en 1846

DIRECTEURS:

J.-ALD. OUMET, Président, Hon. R. MACKAY,
 Vice-Président, R. BOLTON, G.-N. MONCEL,
 ROBERT ARCHER, Hon. R. DANDURAND, Hon.
 C.-J. DOHERTY, Sir LOMER GOUIN, Dr DONALD
 HINGSTON, F.-W. MOLSON.

Bureau-Chef et 14 Succursales à Montréal.

La seule Banque incorporée en vertu de
 l'Acte des Banques d'Épargnes faisant af-
 faires dans la Cité de Montréal. Sa charte
 (différente de celle de toutes les autres ban-
 ques) donne toute la protection possible à
 ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir des
 épargnes, quelques petites qu'elles soient,
 des veuves, orphelins, commis, apprentis et
 des classes ouvrières, industrielles et agri-
 coles, et d'en faire un Placement sûr.

A. P. LESPÉRANCE, gérant

Demandez une de nos petites Banques à
 Domicile, ceci vous facilitera l'Épargne.

Faites vos achats à nos magasins et épar-
 gnez de l'argent.



DUPUIS FRERES, Limitée.

"Le Magasin du Peuple".

RUE STE-CATHERINE, COIN ST-ANDRÉ.

Pour votre santé et
celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la
 maison

J.-J. JOUBERT,
 LIMITEE

Ils sont de qualité
 SUPERIEURE.

LAIT CLARIFIE ET
PASTEURISE,
CREME, BEURRE,
OEUFS,
CREME A LA GLACE

J.-J. Joubert,
 LIMITEE
 975 Rue ST-ANDRÉ

LEROUX, DAIGNAULT & BRAULT,
 Limitée.

Marchands et Manufacturiers
 De meubles, tapis, prélatris, rideaux, dra-
 peries, poêles, etc.

SPÉCIALITÉ:

Ameublements et fournitures pour églises,
 couvents, écoles, etc.

637-639 STE-CATHERINE EST.

Téléphone Est 7330-7331.

LUNETTES et VERRES

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en
Lorgnons et Lunettes,

Yeux artificiels.

Salon privé pour l'ajustement des yeux
 artificiels.

Ajustement parfait, verres de première qua-
 lité "centex" Montures de toutes sortes.

Consultations: A l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à
 11 heures, excepté les mercredis et samedis.
 Aux salons d'optique, de 9 h., a. m., à 3 h.
 p.m. Appointments par Tél. Bell, Est 2257.

Spécial: Instruments de photographie, mar-
 que "Ensign" ainsi que tous les accessoires
 pour photographes amateurs.

Une visite est sollicitée.

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANIQUE

Rod. CARRIERE, Henri SENECAL,

Opticiens et Optométristes.

205-207, Sainte-Catherine, Est.

Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

Broderie Artistique

Toutes sortes de broderies à la main.

BRODERIE D'ÉGLISE

Catalogue envoyé franco pour - - 25c's.

RAOUL VENNAT

642, ST-DENIS, MONTREAL.

Tél. Est 3065.

DEPOT DE MUSIQUES FRANCAISE

Les Pilules Rouges
Pour les femmes
PALES et FAIBLES

— ET —

LES CONSULTATIONS GRATUITES
 DES MEDECINS DE LA COMPAGNIE
 CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Les Pilules Rouges sont une spécialité pour
 les maladies particulières à la femme et tou-
 tes les femmes qui souffrent devraient se
 procurer immédiatement ce remède, et le
 prendre avec confiance. Les Pilules Rouges
 sont en vente chez tous les marchands de
 remèdes. Prix 50 cts la boîte, six boîtes pour
 \$2.50.

Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire pour
 toutes les femmes, qui désirent prendre les
 Pilules Rouges, de consulter nos médecins;
 cependant, nous ne saurions trop conseiller
 à celles qui souffrent depuis longtemps, et
 qui se seraient découragées, de venir voir nos
 médecins, à leurs bureaux, No 274, rue St-
 Denis, ou de leur écrire pour apprendre ce
 qu'elles doivent faire dans leur cas, pour
 aider l'action des Pilules Rouges. Les con-
 sultations de nos médecins sont tout à fait
 gratuites et se donnent tous les jours, excepté
 le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heu-
 res du soir.

Compagnie Chimique Franco-Américaine,
 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Au tout premier rang sont

LES CONSERVES DE FRUITS

ET DE LEGUMES

de la marque



GAZELLE

Elles ont conquis la faveur populaire
 et s'y maintiennent.

Tél. Bell Est 1235

Tél. March. 563

Tél. Privé du Gérant: Est 513

La Société Coopérative
de Frais Funéraires

242, Ste-Catherine Est
W.-A. WAYLAND, Sec.-Gérant

TAUX D'ABONNEMENT

De naissance à 5 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année,

Police acquittée après 25 ans.

De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année,

Police acquittée après 20 ans.

De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année,

Police acquittée après 15 ans.

De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année,

Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus
 peuvent être acceptées comme abonnées en
 payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la
 Société s'engage: 1° à faire l'ensevelisse-
 ment; 2° à fournir la robe pour l'ensevelis-
 sement; 3° à fournir une belle décoration de
 la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en
 bois de rose ou couvert en drap; 5° un cor-
 billard à deux chevaux pour conduire le
 corps, de la maison à l'église, et de l'église
 au cimetière de la ville; 6° une voiture dou-
 ble; 7° à faire chanter une grand'messe tous
 les ans, dans le courant du mois de novem-
 bre, pour les abonnés défunts, dans toutes
 les paroisses de la ville de Montréal.

N. B. — Les bénéfices ci-haut représentent
 la valeur de cinquante dollars.